



## Charte du site Internet [www.infoparent29.fr](http://www.infoparent29.fr)

### PREAMBULE

---

Le REAAP 29 existe depuis 2000 et s'appuie sur le respect d'une charte, composée de 7 articles. Suite à la circulaire de 2004, incitant les Réaap à créer des Points Info Famille, nous proposons à l'ensemble des acteurs de la parentalité : parents, professionnels, élus... de participer à des échanges d'informations en ligne utiles à l'éducation des enfants et à la vie des familles de la petite enfance à l'ascendance et d'alimenter le site [www.infoparent29.fr](http://www.infoparent29.fr).

Pour garantir le bon fonctionnement de ce site, nous souhaitons promouvoir cette charte éthique. En accédant à ce site, vous acceptez les conditions d'utilisation de ce site.

Cette charte pourra être revue et corrigée au fur et à mesure des remarques effectuées et retenues comme pertinentes par le comité de suivi de ce site.

1

### ART 1

---

La circulaire N°DGAS/2B/DIF/2004/368 du 30 juillet 2004 précise que chaque Réaap est chargé d'assurer la mise en œuvre et le suivi du dispositif Point info famille.

La DDASS du Finistère, les Pilotes du Réaap (les Caf Nord Finistère et Sud Finistère, Parentel et l'UDAF), les membres du comité d'animation sont garants du bon fonctionnement du site. Ils s'engagent à respecter l'ensemble des articles de la charte du site [www.infoparent29](http://www.infoparent29.fr), à en faire la promotion et à communiquer régulièrement.

### ART 2

---

#### Fonctionnement du site

Les signataires de la charte (pilotes du REAAP, membres du comité d'animation, comité de suivi du site...) s'engagent à animer le site dans une démarche participative suivant plusieurs critères déterminés par le comité de suivi du site (actualisation de la charte, relance des correspondants locaux/territoriaux, assurer une information régulière sur le site, informer de son départ le cas échéant...)

Le fonctionnement du site [www.infoparent29.fr](http://www.infoparent29.fr), permet l'anonymat et garantit la qualité des intervenants sur le site :

- Le webmaster est le régisseur et le régulateur du site
- Les correspondants sont chargés
  - D'apporter des informations relatives à un ou plusieurs domaines, un secteur géographique, diffusables sur le site infoparent29 pour une ou plusieurs rubriques : manifestation, textes législatifs, articles de fond...
  - D'apporter des éléments de réponse au webmaster pour les questions posées directement par les parents sur le site dans un délai rapide. Le correspondant jouera un rôle d'interface entre le site et l'institution ou association pour apporter toute précision nécessaire au webmaster
  - De mettre à jour les coordonnées des services indiqués dans la rubrique « Adresses » du site

- Les rédacteurs, composés de quelques pilotes du REAPP 29, travaillerons en liaison étroite avec le webmaster
- Les pilotes du REAAP sont responsables du suivi du site et de la coordination des intervenants.

Le site sera enrichi dans une dynamique participative.  
Le site garantit le respect du droit à l'image.

### **ART 3**

---

#### Rôle du comité de suivi

Les membres/institutions qui adhèrent à la charte s'engagent à faire la « promotion » de ce site / communiquer régulièrement à son sujet.

Ils sont garants de l'actualisation et du renouvellement de l'ensemble des rubriques du site, et du respect du délai de réponses déterminé par le comité de suivi du site.

Ils doivent expliciter la structuration des informations et des réponses qui seront fournies

Ils doivent veiller/travailler à la démocratisation de ce service et de cet usage.

Le comité de suivi est composé de représentants du copilotage du REAAP 29 et de son comité d'animation.

### **ART 4**

---

Les modalités de partage de l'information se feront dans le respect déontologique de chaque institution et organisation engagée dans le REAAP et le comité du suivi du site.

### **ART 5**

---

L'énonciation des principes éthiques de la mise en ligne des informations peut s'énoncer comme suit :

- Respect de la confidentialité des utilisateurs
- Précautions quant à la pertinence, la valeur et la validation des informations échangées.
- Informations ni « labellisées », ni garanties mais transmises au regard des libertés et responsabilités des utilisateurs.

Le comité de suivi se réserve le droit de ne pas diffuser toute information jugée sectaire, non-conforme à la loi.

L'usage de ces informations engage la responsabilité individuelle.

Les signataires s'engagent à ne pas utiliser le site pour leur propre intérêt.

### **ART 6**

---

L'accessibilité de la charte se traduit par sa mise en ligne sur la page d'accueil du site ou par un lien visible et explicite.

### **ART 7**

---

Les modalités d'évaluation du respect de la charte seront établies par le comité du suivi du site.